



Les “Jeunes de Saint Médard”
Maison des Jeunes de Saint Médard
14 rue Censier - 3 Rue du Gril
75005 Paris
Tél. 01 43 31 44 84
Adresse e-mail : mjsm@club.fr
Site: <http://jeunesdesaintmedard.free.fr>



Paris, le 24 Janvier 2018

Message adressé aux parents et enfants de l'accueil de Loisirs,

VACANCES de FEVRIER 2018

Les vacances arrivent à grands pas ! Parents et enfants sont impatients de savoir ce que l'accueil de loisirs a prévu...

«Que la fête commence !!»

Du Lundi 19 Février au Vendredi 2 Mars 2018, nous avons le plaisir d'accueillir vos enfants. Ces vacances seront pour nous l'occasion de partir à la découverte des plus grandes festivités du monde : **les Carnavals**. En passant par le Brésil, survolant le Mexique, nous traverserons l'Afrique, pour visiter l'Italie ou encore parcourir la Chine... Nous y découvrirons des coutumes, des peuples, des costumes, des musiques...

Nous ferons naître le soleil au dessus de ces belles vacances dite « d'hiver »... Déguisés, masqués ou maquillés, nous chanterons, danserons au rythme du « coupé décalé », de la capoeira, de la danse du dragon jusqu'aux vibrations de la danse Kathat !

Au programme: jeux d'expressions théâtrales, sorties culturelles, activités manuelles, fabrication de décors colorés, grands jeux, confettis et serpentins, danses, et surtout, mise en place d'une magnifique parade pour pouvoir défiler comme des vrais artistes !!

Horaires de la journée :

Accueil à partir de **8h00**, début des activités à **10h00**, repas à **12h30**, reprise des activités à **13h45**, fin des activités à **17h15**, fermeture à **18h30**.

Pour le déjeuner, vous pouvez apporter un repas équilibré froid ou à réchauffer que votre enfant aura pris plaisir à préparer avec vous. Lors de la confirmation de l'inscription, un programme des pique-niques vous sera fourni. Nous vous rappelons que les boîtes plastiques marquées au nom de l'enfant doivent être reprises tous les jours sinon elles seront jetées.

Les groupes d'enfants sont limités. Pour les 4-5 ans, nous accueillons 16 enfants maximum.

Vous pouvez inscrire vos enfants pour une journée ou toute la semaine. Le tarif est à partir de 8 euro par jour. Si la question financière est une difficulté, n'hésitez à nous en parler.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit prise en compte, il faut que les dossiers soient complets (fiche d'inscription et chèque). Nous vous enverrons une confirmation de l'inscription. Si le groupe d'âge de votre enfant est complet, nous vous mettrons sur la liste d'attente, votre chèque ne sera pas encaissé.

En cas d'absence, sauf hospitalisation, il ne pourra pas être procédé à aucun remboursement.

APREM'ADO

Pour les collégiens, nous organisons un temps de vacances spécifique. Une réunion d'information - petit apéro aura lieu le mardi 13 février 2018 de 18h30 à 19h30 afin que les jeunes puissent choisir ensemble leur programme.

UN DON ??? POURQUOI FAIRE UN DON ?

Notre objectif est que nos activités soient ouvertes au plus grand nombre. C'est pourquoi la participation aux frais des activités est la plus faible possible. Notre activité est ancienne et de nombreux « anciens » de la Maison des Jeunes souhaitent continuer à nous apporter leur soutien. Nous voulons aussi solliciter les familles des enfants que nous accueillons afin qu'elles puissent également participer librement au financement de notre association. Il s'agit pour nous d'essayer de faire mieux et non pas toujours plus. Votre aide nous est précieuse.

L'association “Jeunes de Saint Médard” de loi 1901 est agréée “Jeunesse et éducation populaire” par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative depuis le 3 mars 2004. Par ses statuts, l'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprises). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association avant votre déclaration de revenu en mars 2018.

Merci de votre confiance. Belle préparation de vacances (déjà !!!!!!!)

Céline Benezra, Laurent Delattre et Remy Da Costa

Que la fête commence !

L'Accueil de loisirs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard
Du Lundi 19 Février 2018 au Vendredi 2 Mars 2018.



Fiche d'inscription préalable

Nom de l'enfant:
Prénom de l'enfant:
Age de l'enfant:
Tél des parents:
Email (**indispensable pour la confirmation**) :
.....

Accueil possible à partir de 8h00 jusqu'à 18h30
Départ en activité à 10h00

(à la journée complète avec un pique-nique chaud ou froid)

Pour 78 jeunes de 4 à 15 ans et plus...

INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE

Pour des vacances festives avec une équipe diplômée et dynamique dans
une ambiance animée et conviviale.

Renseignements

Jeunes de saint Médard
3 rue du Gril - 75005 Paris
tél : 0143314484
Mel : mjsm@club.fr
Site : jeunesdesaintmedard.free.fr

C'est à partir
de 8 euro la
journée



Je viendrai les jours suivants : (entourez votre choix)

Lundi 19 Février

Mardi 20 Février

Mercredi 21 Février

Jeudi 20 Février

Vendredi 23 Février
Départ possible à 16h00

Lundi 26 Février

Mardi 27 Février

Mercredi 28 Février

Jeudi 1 Mars

Vendredi 2 Mars
Départ possible à 16h00



Merci de joindre un chèque à l'ordre des « Jeunes de saint Médard » pour que
vos inscriptions puissent être validées.

Date :

Signature :



« Les Jeunes de Saint Médard »
 Association de loi 1901 à but non lucratif
 Maison des Jeunes de Saint Médard
 3 rue du Gril
 tél. : 01 43 31 44 84
mjasm@club-internet.fr
jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONNS 2018

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2017 et 2018, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

Point sur les finances de l'association

En 2016, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
 Sur un chiffre d'affaire de 250 000 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	29,00%	Alimentation - Goûter	2,60%
Subvention PS - CAF	14,00%	Fournitures administratives	0,05%
Aide à l'emploi et à la formation	44,50%	Activités pédagogiques	4,80%
Dons et aide	7,00%	Charges locatives	3,45%
Ville de Paris (ARE)	6,50%	Transport	0,75%
		Affranchissement - Télécom	0,05%
		Salaires et traitement	49,50%
		Charges sociales dont F°	37,50%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	1,25%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (110 euro) et le nombre de donateurs ont été stables en 2016. Pour les personnes physiques, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises ou les personnes morales merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2017.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.